



Microfinance mais grands enjeux, l'expérience de l'AFD

Conférence internationale de Paris - 20 Juin 2005

05.05.11

Modalités d'action de l'AFD (2) : L'exemple malgache

(MFI) Quatrième plus grande île de la planète, Madagascar se distingue également par sa situation économique : classé par les Nations unies dans le groupe des pays les moins avancés (PMA), le pays compte parmi les États les plus pauvres au monde. Pour tenter d'enrayer cette situation, l'AFD, aux côtés d'autres bailleurs de fonds, a financé et finance encore des institutions de microfinance malgaches.

Historiquement, le groupe de l'AFD intervient à Madagascar depuis l'indépendance de l'île en 1960. En matière de microfinance, l'implication de l'Agence française de développement (AFD), beaucoup plus récente, remonte à une dizaine d'années. Plusieurs projets et institutions de microfinance (IMF) ont depuis lors été soutenus à Madagascar, dont le suivi est assuré par l'agence d'Antananarivo. Au milieu d'autres IMF de Madagascar, trois structures soutenues par l'AFD apparaissent comme pérennes et connaissent des évolutions intéressantes.

L'un de ces projets est *Vola Mahasoa*. Créée en 1993 sur financement de l'AFD et de l'Union européenne, cette institution demeure la seule IMF intervenant dans la province de Tuléar, région rurale très pauvre de Madagascar. Sur une période de dix ans, l'AFD a apporté des subventions à cette microbanque pour un montant total de près de 2,6 millions d'euros. En 2002, *Vola Mahasoa* avait octroyé des crédits à quelque 5 700 clients. Un pas important vers un mode de fonctionnement autonome a été accompli, en 2004, avec le retrait de l'assistance technique permanente.

Cecam : une distribution de crédit orientée vers les besoins de l'agriculture

L'AFD a également apporté son concours financier aux Caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel (Cecam). D'autres bailleurs de fonds ont aussi appuyé financièrement cette structure tels l'Union européenne, la Banque européenne d'investissement (BEI) ou encore la Banque mondiale. A l'origine, il s'agissait de caisses villageoises, devenues en 1993 des Cecam. Dans un pays où l'agriculture constitue le principal secteur de l'économie, l'originalité du réseau Cecam est d'avoir développé son activité principale – la distribution de crédit – en l'orientant de manière prioritaire et presque exclusive vers les besoins de l'agriculture et de l'élevage. Sont ainsi proposés des crédits pour l'acquisition de matériel de production, la location-vente mutualiste ou encore des crédits de stockage.

De plus, les Cecam se sont peu à peu dotées d'une structure constituée en société anonyme dont les associations ou mutuelles de base partagent l'actionnariat avec des partenaires extérieurs. Un bémol doit toutefois être apporté. Cette IMF continue en effet de bénéficier de l'assistance technique expatriée, signe de difficultés de gestion.

Pérennité et viabilité pour Adefi, labellisée par ACEP Network

Dès lors qu'il est question de microfinance à Madagascar, l'Association pour le développement et le financement des micro-entreprises (Adefi) apparaît comme l'une des réalisations les mieux finalisées, et est donc l'une des plus fréquemment citées. Financée en 1995 par le ministère français des Affaires étrangères dans le cadre du Projet d'appui aux micro-entreprises, cette microbanque s'adresse essentiellement aux micro-entreprises urbaines et ne fait que des prêts. En 1999, à la clôture du projet, l'AFD a repris le financement du plan de développement d'Adefi. C'est ainsi que, depuis 1998, l'Agence a soutenu cette IMF à hauteur de 2,9 millions d'euros.

Cette association est souvent mentionnée comme un exemple de réussite car elle a su combiner viabilité financière et viabilité institutionnelle. Adefi est également un exemple d'institution étant passée avec succès de la phase projet à celle d'IMF. De son expérience de plus de quinze ans dans la microfinance, l'AFD a conclu que les structures qui réussissent cette transition sont celles qui restent liées à un opérateur externe. Ce qui est le cas d'Adefi. Elle a en effet adhéré à ACEP Network, réseau international d'institutions présentant les mêmes types de procédures et de gestion (en sont également membres ACEP Sénégal, ACEP Cameroun et PADME Bénin). Adefi s'est donc engagée à maintenir un certain niveau de performance en contrepartie de l'appui technique et relationnel du réseau international, ce qui lui vaut d'être une IMF labellisée par ACEP Network.

Cette structure soutenue par l'AFD a par ailleurs su s'adapter au fil des ans aux nécessités du moment. En 2002, elle a notamment ouvert un guichet PME, destiné à financer les besoins d'investissement des micro-entreprises ayant grandi avec son concours. Autre signe de sa capacité d'adaptation et de sa réussite : la transformation en SA. Jusqu'alors association mutualiste, Adefi souhaite pouvoir sécuriser sa gouvernance et obtenir les ressources nécessaires à son développement. Le but est de transférer à la société anonyme l'activité de financement et le portefeuille de prêts.

Florence Leroux